

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le 29 Septembre à 18h, s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

**Étaient présents :** Fabrice De Nardi, Frédérique Boret, Daniel Hobmaier, Roger Bourhoven, Dominique Colombo, Fabrice Redoules

**Absents excusés :** Elisabeth Bousquet qui donne son pouvoir à Fabrice De Nardi, Sylvia Goulding qui donne son pouvoir à Frédérique Boret, Sylvia Jouhanneau et Rémy Soullignac

### Convocation du 21/09/2016

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

**I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 Juillet 2016 à l'unanimité par 9 voix, et validation.**

### II – Délibération afin de créer deux nouvelles commissions

**La première relative à l'éclairage public :** Jérôme Bonafous définit dans ses grandes lignes le rôle de la commission qui consistera en un état des lieux de l'éclairage public et la proposition d'un projet. Se portent candidats : Dominique Colombo, Fabrice Redoules et Fabrice De Nardi qui accepte d'être référent.

**POUR: 9 voix ABSTENTION : / CONTRE : /**

**La seconde commission concerne le Plan de Sauvegarde Communal :** Comme il avait été dit lors du précédent conseil, la commune est un maillon dans l'organisation des secours. Chaque commune a l'obligation de recenser ses risques majeurs afin d'en informer les habitants, de leur donner les consignes pour faire face à une situation de crise, mais également d'organiser des exercices de simulation, au moins une fois tous les trois ans. Se portent candidats Roger Bourhoven, Elisabeth Bousquet, Daniel Hobmaier et Jérôme Bonafous. Roger Bourhoven accepte d'être référent.

**POUR: 9 voix ABSTENTION : / CONTRE : /**

### III – Délibération afin de donner pouvoir au maire de signer la convention des moulins

Jérôme Bonafous informe l'assemblée de la procédure et des modalités sur lesquelles les intéressés se sont mis d'accord afin de réguler le débit du Divat. Pour répondre à une question sur le retrait, Roger Bourhoven lit les alinéas correspondants puis il fait une synthèse détaillée de la convention.

**POUR: 9 voix ABSTENTION : / CONTRE : /**

### IV – Délibération relative à la candidature de la commune dans le cadre de l'Opération 100% compostage

L'année dernière, la commune s'était portée candidate dans le cadre du projet du SYDED du Lot, retenu par le Ministère de l'écologie, « Zéro déchet, zéro gaspillage ». Il s'agit de décider si Les Arques renouvelle sa candidature. Dans le cas où elle serait parmi les 10 communes retenues, la commune bénéficiera d'un accompagnement et d'une aide financière dans la limite de 1000 euros afin de développer le compostage domestique et d'encourager la responsabilité écologique de tous. Un référent doit être nommé : Sylvia Jouhanneau se propose à ce poste.

**POUR: 9 voix ABSTENTION : / CONTRE : /**

### V – Questions diverses

Fabrice Redoules rappelle la nécessité de donner suite aux devis concernant l'agrandissement du cimetière. Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

Plaques de rues : Frédérique Boret donne l'avancement du dossier, en attente de réception des devis.

Travaux du sentier E.N.S. : Jérôme Bonafous fait état de ses demandes d'information et informe les conseillers qu'il prendra rendez-vous auprès du Département afin de connaître le calendrier.

Éclairage de l'église : des ampoules continuant de tomber en panne malgré leur changement, les moyens seront mis en œuvre par Fabrice De Nardi et Dominique Colombo afin de tenter de mettre fin à ce problème.

Ils interviendront également afin de changer une prise défectueuse dans la salle de la mairie.

Daniel Hobmaier, relance le projet d'isolation en toiture de la salle de la mairie, et informe du résultat du devis qu'il a demandé concernant la fourniture et le matériel, puisque la mise en œuvre sera faite par nos soins. Les prix proposés étant intéressants, il est convenu que le devis sera accepté pour une livraison début novembre.

De nombreux échanges interviennent au sujet des pancartes de lieux-dits, suite à l'inventaire établi par Dominique Colombo, dans le but de permettre aux pompiers se diriger sur l'ensemble de la commune. Le débat se situe entre un équipement GPS qui pourrait permettre aux pompiers de trouver un lieu, même hors des habitations, et une indication qui, si elle doit être tout à fait complète, pourrait s'échelonner dans le temps, en donnant la priorité aux carrefours sans panneau.

Lecture d'une note de Sylvia Goulding à l'intention des conseillers, dans laquelle elle fait le bilan de la séance 3 de Bien vieillir, suivie par une vingtaine de personnes, et annonce la prochaine session qui aura lieu le 25 novembre en présence des organismes d'aide à la personne.